

Emprunter ou louer la ligne d'assemblage de Vélocité

Pour sa future usine de batteries, Vélocité doit acquérir une ligne d'assemblage de 240 000 € hors taxes. La banque propose un emprunt sur cinq ans au taux de 4 % remboursable par annuités constantes ; une société de crédit-bail propose une location de cinq ans avec option d'achat (document 1).

Assistant(e) de direction, vous comparez le coût des deux solutions avant le comité d'investissement.

Document 1 : les deux propositions

Élément	Emprunt bancaire	Crédit-bail
Montant financé	240 000 €	240 000 € (bien loué)
Durée	5 ans	5 ans
Taux ou loyer	4 % par an, annuités constantes	54 000 € par an
Fin du contrat	Vélocité est propriétaire dès l'achat	option d'achat à 6 000 €
Garanties	nantissement du matériel et caution	aucune : le bailleur reste propriétaire

Annexe 1 (arrondir à deux décimales)

Question	Réponse
Annuité constante de l'emprunt (€)	_____
Intérêts de la première année (€)	_____
Capital remboursé la première année (€)	_____
Total des intérêts payés sur cinq ans (€)	_____
Coût total du crédit-bail, option d'achat comprise (€)	_____
Surcoût du crédit-bail par rapport à l'emprunt, intérêts compris (€)	_____
Décaissement de la première année avec l'emprunt (€)	_____

Questions d'analyse

Malgré son surcoût, le crédit-bail peut être préféré parce que :

- ☐ Il rend Vélocité propriétaire dès le premier jour
- ☐ Il n'exige pas d'apport ni de garantie sur les autres actifs et n'apparaît pas en dette au bilan
- ☐ Il est gratuit les deux premières années

Le coût réel de l'emprunt est inférieur aux intérêts calculés car :

- ☐ Les intérêts sont déductibles du résultat imposable (économie d'impôt sur les sociétés à 25 %)
- ☐ La banque rembourse une partie des intérêts
- ☐ Le capital n'a pas à être remboursé